

Conférence de presse sur le nouveau « Rapport sur les infrastructures : à la pointe grâce à la concurrence et à un financement durable » – Les demandes de l'économie suisse en matière de politique des infrastructures

Lundi 2 juillet 2012

Seul le discours prononcé fait foi.

Approvisionnement énergétique : les demandes de l'économie pour la législature en cours

Rudolf Hug, président du conseil d'administration de HT-Holding SA et président de la Commission de l'énergie et de l'environnement d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

Un approvisionnement électrique sûr et compétitif reste une priorité absolue du point de vue de l'économie. Dans un climat économique incertain, elle constitue pour notre place économique un atout irremplaçable que nous ne devons pas mettre en péril. L'économie suisse reconnaît bien entendu les nombreuses opportunités que recèle le tournant énergétique. Il faut toutefois éviter que ce dernier se traduise par une subvention massive et indifférenciée de certaines technologies, ou par de nouvelles taxes et impôts. Nous avons besoin de davantage de marché, plutôt que de nouveaux impôts dont les recettes seraient affectées aux énergies renouvelables et aux mesures visant à accroître l'efficacité énergétique. La rétribution à prix coûtant doit être limitée à la période d'introduction sur le marché et dégressive, pour limiter son poids financier et éviter un gonflement disproportionné de structures soutenues par l'État. Pour l'économie, un cavalier seul suisse, tel que le Conseil fédéral le propose avec son projet de réforme fiscale écologique, est totalement exclu. Il constituerait un risque inacceptable pour la compétitivité de la place économique suisse.

Il apparaît en outre clairement que l'ouverture complète du marché de l'électricité est plus nécessaire que jamais. Car l'intégration du marché de l'électricité helvétique dans celui de l'Union européenne contribuera fortement à améliorer la sécurité d'approvisionnement. Elle suppose une libéralisation du marché eurocompatible, garante d'une optimisation de la production, de la consommation et du stockage de l'énergie, tout en favorisant les investissements nécessaires. C'est pourquoi l'accord bilatéral sur l'électricité avec l'UE devra être conclu dans les meilleurs délais.

Améliorer les conditions-cadre pour la production, le développement du réseau de transport et la recherche

La Suisse restera tributaire de grandes centrales et de réseaux de transport performants. C'est pourquoi elle a besoin de conditions-cadre légales stables pour le remplacement et l'extension des capacités de production, d'une simplification des procédures d'autorisation et d'opposition et des conditions de rémunération du réseau suffisamment attrayantes pour susciter des investissements dans ce domaine. Cela implique également l'adhésion de la Suisse au système européen d'échanges de quotas d'émission ETS, afin de faciliter l'exploitation rentable de centrales combinées à gaz. Il convient en outre de valoriser les efforts engagés dans la recherche et le développement énergétiques. À quoi s'ajoute le fait que l'interdiction de technologies est incompatible avec une politique de recherche innovante.

L'efficacité énergétique joue un rôle-clé dans la mise en œuvre de la nouvelle politique de l'énergie. L'économie est volontiers disposée à continuer de mettre en œuvre ses mesures en vue d'accroître l'efficacité, dont le succès est démontré. En comparaison internationale, l'industrie a d'ores et déjà consenti des efforts marqués. Les quelque 2000 entreprises affiliées à l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) ont réduit de leur propre chef leur consommation d'électricité de près de 10 % (1 TWh), alors que la demande augmentait chez tous les autres consommateurs. Il est essentiel, dans le cadre de la nouvelle politique énergétique, que les entreprises ne soient pas contraintes d'adopter des mesures d'économie improductives, reposant sur des potentiels essentiellement théoriques. Il ressort d'une récente étude de l'AEnEC que des mesures économiquement rentables permettraient de porter les économies d'électricité de l'industrie à 2 TWh d'ici à 2020, voire à 7 TWh à l'horizon 2050. La Confédération table sur une baisse de la consommation d'électricité de l'économie de 18,5 TWh – mais nous ignorons comment il parvient à ce chiffre avec des mesures économiquement rentables.

Évoquer en 2012 la politique énergétique de 2050, c'est parler d'une vision. Le tournant énergétique est un projet étalé sur plusieurs générations. Il porte le risque d'un activisme excessif, déployé sans prise en compte de ses effets. C'est pourquoi il convient d'établir un plan directeur valable d'aujourd'hui à 2030, avec un échelonnement transparent des mesures définies et un contrôle des progrès en matière de nouvelles technologies.